Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 565

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 565 30 octobre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Claude Favez
Yvette Jaggi

565

Domaine public

Déceptions globales

Rien à redire à l'idée d'élaborer des conceptions globales sur les sujets complexes qui exigent effectivement une approche d'ensemble. Les problèmes de l'énergie, des transports, des media sont justement de ceux qui méritent d'être traités dans toute leur ampleur si l'on veut avoir quelque chance d'élaborer une politique cohérente.

Or, dans la pratique, cette cohérence est continuellement remise en cause, à titre préventif en quelque sorte, comme si les impératifs de la politique immédiate ne pouvaient s'effacer devant les efforts de réflexion sur le futur. Ainsi, pendant le long temps que durent la préparation des rapports et la discussion de leurs conclusions, les conceptions se «déglobalisent» progressivement. On prend d'avance dans les propositions prévues ou présentées, celles qui l'arrangent, soit pour brusquer, soit pour bloquer une décision; selon les cas, il faut absolument aller de l'avant tout de suite, ou bien il s'avère urgent d'attendre le sort final de tel ou tel passage de la conception globale.

Les autorités fédérales, les cantons, les partis et surtout les groupes de pression en tous genres, bref tous ceux qui le peuvent cherchent à préjuger de l'avenir. On dirait une meute de carnassiers égoïstes déchirant à vilaines dents la peau d'une proie encore vivante.

Elaborée par une commission qui a tenu plus de 110 journées de séance entre 1974 et 1978, la conception globale de l'énergie semble la plus malmenée: tandis que les quatre «postulats» de la politique proposée (économies, recherche, substitution, prévention) font surtout l'objet de vœux pies, on prend des options qui correspondent en fait au «scénario II» — celui de l'absence de changement dans la continuité; le Vorort, qui préconise cette «solution», la résume comme suit: «Intervention de politique énergétique seulement en vertu des compétences existant actuellement, avant tout celles des cantons! pas d'article constitutionnel sur l'énergie! pas de mécanisme de subventionnement! pas d'impôt sur l'énergie!» (la ponctuation est d'origine, cf. Rapport annuel du Vorort pour 1979/1980, p. 125).

Rien n'interdit de rapprocher ce texte du Vorort de la très récente décision du Conseil fédéral, qui menace de prélever une taxe générale sur l'énergie. Rappelons que le projet tendant à soumettre les produits énergétiques à l'Icha s'honore de ne pas vouloir exercer une influence sur la structure de la consommation d'énergie «comme cela pourrait se produire si l'on instaurait une imposition de l'énergie conformément aux propositions de la CGE» (Message du 25 juin 1980, p. 13).

Du côté de la politique des transports, la cohérence n'est guère plus évidente: en quelques mois, on a inauguré le tunnel routier du Gothard et bloqué le projet de taxe sur le trafic lourd, en contradiction formelle avec certains principes proposés par la CGST. Tout devient clair quand on lit dans les «Grandes lignes pour 1979-1983» qu'«il est possible de différer encore quelque peu la construction d'une nouvelle transversale ferroviaire à travers les Alpes» (p. 43 de l'édition illustrée).

Dans le domaine des media, la conception globale, pas encore terminée, a déjà engendré la production d'un volume record de papiers et rapports. Parallèlement à cet activisme administrativo-universitaire, la politique des faits accomplis se pratique comme si de rien n'était: le Conseil des Etats veut instaurer une instance indépendante pour les plaintes en matière de programmes radio-tv «sans délai et sans se préoccuper du calendrier concernant l'article

SUITE ET FIN AU VERSO